



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 19 décembre 2025

Lancement du pôle d'excellence grands fonds marins à l'occasion du forum innovation défense 2025

À l'occasion du Forum innovation défense (FID), le ministère des Armées et des Anciens combattants et le ministère chargé de la Mer et de la Pêche ont annoncé la création d'un pôle d'excellence dédié aux grands fonds marins en partenariat avec l'Agence de l'innovation de défense (AID), l'Ifrémer, le Groupement des industries de construction et activités Navales (GICAN) et le Pôle Mer Bretagne Atlantique.

Un enjeu stratégique pour la France

La France est le deuxième plus grand espace maritime au monde, elle dispose d'une zone économique exclusive à 97 % située en outre-mer. Les grands fonds marins, encore largement inexplorés, constituent un secteur clé mêlant enjeux environnementaux, économiques, scientifiques et de souveraineté. Leur connaissance est indispensable pour la protection des écosystèmes, la sécurité des infrastructures, le déploiement de données et d'énergie, ainsi que la liberté d'action des armées.

Un pôle d'excellence au service de la connaissance et de la souveraineté

Adossé au Comité France maritime (CFM), ce nouveau pôle fédère les acteurs publics, industriels et scientifiques. Il s'appuie sur le Pôle Mer Bretagne Atlantique, à Brest, et le Pôle Mer Méditerranée, à Toulon, au travers de leurs feuilles de route respectives afin de :

- mutualiser les efforts de recherche académique, industrielle ainsi que d'expérimentation à finalité duale ;
- développer l'offre de formation et l'attractivité des métiers de la mer ;
- renforcer la filière économique française avec une visibilité renforcée à la fois à l'échelle nationale et internationale.

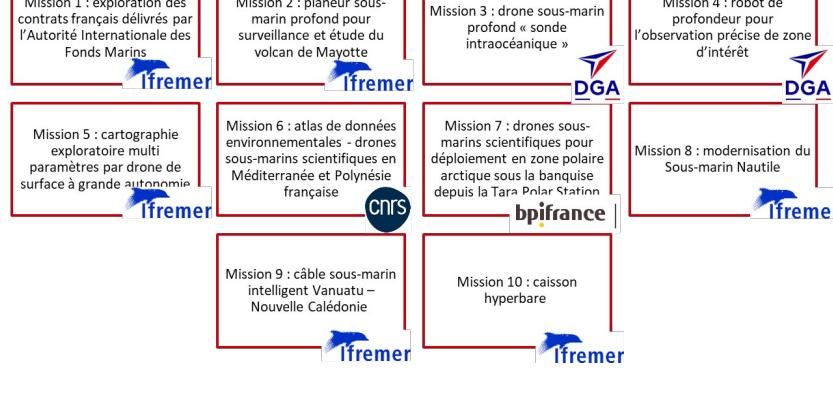
Par sa constitution plurielle, les travaux au sein du pôle pourront contribuer à la politique publique interministérielle au niveau national sur les grands fonds marins.

Une dynamique soutenue par France 2030

Déjà engagée en 2021 avec le plan d'investissement France 2030, la France finance des programmes civils et militaires visant à mieux connaître, explorer et protéger les grands fonds marins.

Ces actions mobilisent notamment l'Ifrémer, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), la Direction générale de l'armement (DGA), l'institut de recherche pour le développement et Bpifrance à travers des missions d'exploration, des programmes de recherche et des projets d'innovation :

- 10 missions d'exploration et de développement industriel opérées par l'Ifrémer, la DGA, le CNRS et Bpifrance ;



- Un programme de recherche académique piloté par l'Ifrémer, le CNRS et l'IRD ;
- 11 projets d'innovation, fruit d'un appel à projets innovation de recherche & développement opéré par Bpifrance portés par des consortiums issus principalement de PME associant acteurs académiques et entreprises privées.

Cette dynamique s'inscrit dans la Stratégie nationale mer et littoral (adoptée en juin 2024) portée par le ministère de la Mer et de la Pêche, ainsi que la Stratégie ministérielle de maîtrise des fonds marins (publiée en février 2022) portée par le ministère des Armées et des Anciens combattants qui vise à garantir la liberté d'action dans des zones pouvant aller jusqu'à 6000 mètres de profondeur.

Retrouvez en ligne :

- [Les programmes et équipements prioritaires de recherche "Grands fonds marins"](#)
- Le dossier de presse : [FRANCE 2030-11 lauréats pour investir le champ des grands fonds marins](#)
- [Le communiqué de presse](#)

Contacts médias :

Service presse du ministère chargé de la Mer et de la Pêche
presse.mer@mer.gouv.fr
01 40 81 20 67

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense DICoD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15